



Réf : 435 /DAF/RH/2022

08 DEC. 2022

## AVIS

**RESULTAT FINAL DE L'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
ORGANISE POUR L'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN 2EME GRADE  
-Branche AMO-**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE (ANAM);

- Vu la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base, promulguée par le Dahir n° 1-02-296 du 25 Rejeb 1423 (3 Octobre 2002) telle qu'elle a été modifiée et complétée ;
- Vu le décret n° 2-03-402 du 20 Rejeb 1424 (17 Septembre 2003), pris pour l'application des dispositions de la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base, tel qu'il été modifié et complété ;
- Vu le décret n° 2-18-812 du 24 Mouharram 1440 (4 Octobre 2018) portant nomination du Docteur Khalid LAHLOU au poste de Directeur de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie ;
- Vu le décret n°2-05-72 du 29 Chaoual 1426 (02 Décembre 2005) portant statut interministériel du corps des techniciens ;
- Vu la décision n°352/RH/DAF/2022 en date du 14 Octobre 2022, relative à l'ouverture de l'Examen d'Aptitude Professionnelle pour l'accès au grade Technicien 2ème Grade -Branche AMO- ;
- Vu le procès-verbal n°426/RH/DAF/2022 de la commission de l'Examen d'Aptitude Professionnelle, réunie en date du 06 Décembre 2022.

### IL EST DECIDE LA PROMOTION DE

NOM ET PRÉNOM	NOUVEAU GRADE
Malika DBOUZ	Technicien 2 <sup>ème</sup> Grade

Agence Nationale de l'Assurance Maladie  
Le Directeur Général  
Dr. Khalid LAHLOU